

COMBOURG

Un cadre de vie naturel privilégié dominé par le château de Chateaubriand



Avec une médiathèque, un centre culturel, un cinéma et une vingtaine d'associations culturelles, la vie culturelle Combourgeoise est riche et variée.



Point d'arrêt majeur de la ligne Rennes – Saint-Malo et un centre ville accessible à 5 mn à pieds.

LE CPSA DE COMBOURG

Un site d'apprentissage d'exception, labellisé « EcoJardin » avec 1 hectare d'espaces verts pour observer, expérimenter et mettre en application l'écojardinage.



Un internat composé de 32 chambres individuelles dont 1 PMR avec 2 espaces sanitaires.

Un espace de restauration libre



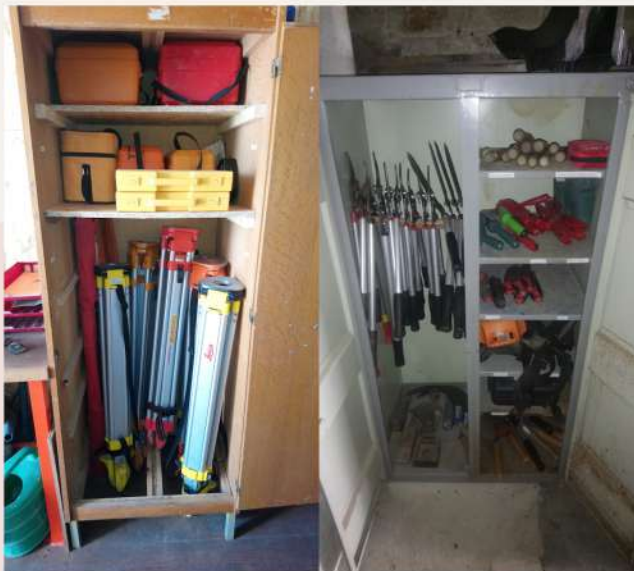
Des espaces dédiés à la détente qui favorisent l'accès à la culture.

LES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS À LA FORMATION PAYSAGE

Plateforme de maçonnerie paysagère



**Des plateaux techniques
pour des apprentissages
en conditions réelles -
Chantiers écoles**



**Matériel adapté à la
création et l'entretien**

Plateforme avec tunnel pour les séances de TP



Ateliers maçonnerie et menuiserie pour les TP sur la plateforme

Tracteur avec outils attelés: décompacteur, préparateur de sol, broyeur (les déchets sont broyés et valorisés sur site)



Tracteur tondeuse autoportée

LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Mis en place directement sur site par les BTSA en aménagements paysagers et renouvelé chaque année. Véritable support d'apprentissage sur lequel les BP AP s'appuient pour réaliser l'entretien du site.

PLAN DE GESTION C.P.S.A.

POURQUOI UN PLAN DE GESTION ?

Dans le cadre des enseignements délivrés aux étudiants du CPSA, de nombreux modules s'appuient sur la mise en pratique et se déroulent dans le parc de l'établissement. Organiser et documenter ces activités est nécessaire pour assurer une cohérence des interventions dans l'espace et le temps. C'est l'objet du plan de gestion différencié.



DANS QUEL CONTEXTE S'INCRIT LE PLAN DE GESTION ?

Depuis de nombreuses années, l'école est engagée dans une démarche de gestion différenciée et d'éco-labellisation.

De plus, le financement du CPSA par la Région Bretagne est conditionné par la réponse à des appels d'offres réguliers. Le CPSA doit pour cela satisfaire à un cahier des charges dont un des critères est de délivrer un enseignement intégrant la notion d'éco-jardinage.

L'équipe pédagogique a souhaité que la gestion du parc de l'établissement se fasse dans le cadre du référentiel de "Plante & Cité" avec pour objectif d'obtenir le label "Ecojardin".

Le plan de gestion prend donc en compte les piliers de ce référentiel.

PLAN DE GESTION C.P.S.A.

LE PLAN DES ZONES

3 : LA FORÊT JARDIN
Intervention extensif
Espace plus naturel
Image : nature sauvage

1 : LES ENTRÉES
Entretien intensif
Espace horticole
Image : structuré

2 : LA COUR CENTRALE
Entretien modéré
Espace jardiné
Image : lieu de vie champêtre



- 1 Accueil principal
- 2 Accueil stagiaire
- 3 Parking
- 4 Cour centrale
- 5 Plateforme T.P.
- 6 Potager
- 7 Zone de compostage



LE PLAN DE GESTION EST DIT "DIFFÉRENCIÉ".

La déclinaison des piliers du référentiel d'Ecocité prend en compte les différents usages du site. Il est donc nécessaire de définir des zones dans lesquelles s'appliquent des codes, des modes de gestion spécifiques avec une graduation du niveau d'intervention du plus fort au plus faible en fonction des objectifs et de la fréquentation.



LES ENGAGEMENTS DE L'ÉCOLE



1. PLANIFICATION ET INTÉGRATION DU SITE

- Mise en place d'un plan de gestion différenciée.
- Création d'un cahier des charges pour le potager.
- Analyse du contexte paysager de la trame verte et bleue.



5. MOBILIERS ET MATÉRIAUX / MATÉRIELS ET ENGS

- Cahier des charges pour l'achat de matériaux, produits, matériels et engins. Le CPSA privilégie l'achat de matériel électrique lors du renouvellement.
- Pour le bois, l'école utilise uniquement des essences locales. Recyclage et valorisation des matériaux inertes

2. SOL

- Réalisation d'analyses de sol
- Couverture des sols (plantes couvre-sols, et paillage)
- Protocole de suivi des vers de terre
- Les seuls apports : compost produit en interne et du paillage issu à 80 % du broyage sur place.
- Zone gravillonnée pour l'accès pompier est laissée enherbée et tondue.



6. PUBLIC

- Des informations pédagogiques mises à disposition des usagers par le biais de différents supports.
- Mise en place des 24h de la biodiversité tous les ans : journée en interne et 1 journée grand public (conférences, visites guidées, observations de la biodiversité).
- Installation d'un lombricompost et d'un compostage individuel pour les déchets organiques.

3. EAU

- Seul le potager est arrosé ponctuellement.
- Choix de végétaux adaptés au climat local.



7. FORMATIONS

- Un plan de formation du personnel enseignant et des stagiaires intégrant l'ensemble des thématiques Ecojardin.
- Depuis 2014, les compétences acquises en éco jardinage sont mentionnées dans le diplôme des stagiaires.

4. FAUNE & FLORE

- Création de micro-habitats : prairie fleurie, haie bocagère, lisière, haie sèche, gîte, etc.
- Suivi de la faune et de la flore (projets de sciences participatives, inventaires)
- Protocole de gestion pour les plantes invasives
- Intégration de 30% de plantes locales
- Déchets verts complètement valorisés : broyage et paillage sur site, compost, création de haies sèches.



“ LA NATURE NE PARLE QU'À CELUI QUI L'ÉCOUTE, ET QUI SAIT ÉCOUTER. ELLE NE RÉPOND QU'À UNE ATTENTE ET SE TAIT DEVANT L'INCURIEUX. ”

Théodore Monod (9 avril 1902 - 22 novembre 2000) :
Naturaliste, biologiste, explorateur, érudit et humaniste français, l'un des plus grands spécialistes du Sahara du XXe siècle et auteur de plus de 1200 publications.

